

2ème année de Master - Mention « Droit européen » Mention « Economie internationale »  
Parcours type « Expertise en affaires européennes »  
Enseignements et contrôle des connaissances : 2024-2028

Version du 15/02/2024

		Volume horaire de l'année (h) :				215,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :				145,00 h	
		ECTS :				30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
<b>UE obligatoire- Politiques internes de l'Union et fonds européens</b>							
UE 1.1.1 Marché intérieur et concurrence		20,00					
UE 1.1.2 Immigration et asile		10,00					
UE 1.1.3 Politique environnementale		10,00					
UE1.1.4 Politique agricole commune		10,00					
UE1.1.5 Cohésion économique et sociale et FESI		10,00					
UE1.1.6 Cadre financier pluriannuel et budget de l'Union		10,00					
<b>UE obligatoire - Europe monétaire et bancaire</b>							
UE 1.2.1 Union économique et monétaire		15,00					
UE 1.2.2 Europe bancaire		10,00					
<b>UE obligatoire - Professionalisation</b>							
UE 1.3.1 Techniques de communication		10,00					
UE 1.3.2 Lobbying européen		10,00					
UE 1.3.3 Stratégies d'implantation		10,00					
UE 1.3.4 Anglais		20,00					
<b>UE Formation continue *</b>							
UE 1.4.1 Actualisation des connaissances		15,00	10		1		
UE 1.4.2 Méthodologie	10,00		10		1		
<b>Insertion dans le centre d'excellence Jean Monnet **</b>							
Participation à l'université européenne d'été							
Participation aux journées Eurotémis, jeu de simulation.....							
<b>Total du semestre sur</b>		<b>300</b>	<b>Capitalisation du semestre à partir de</b>			<b>150</b>	<b>points</b>

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :				70,00 h	
		ECTS :				30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
<b>UE obligatoire Relations extérieures de l'Union</b>							
UE 2.1.1. Politique commerciale commune		10,00					
UE 2.1.2 Investissements directs à l'étranger		10,00					
UE 2.1.3 Coopération avec les pays tiers		10,00					
<b>UE obligatoire Professionnalisation</b>							
UE 2.2.1 Actualités européennes		25,00	50		5		
UE 2.2.2 Montage de projets européens		15,00	30		3		
<b>UE obligatoire - Pratique professionnelle</b>							
UE 2.3.1 Stage (3 mois minimum)			150		15		
<b>UE facultative****</b>							
<b>1 matière à choisir parmi les 2 suivantes</b>							
UE 2.4.1 Atelier Clinique du droit							
UE 2.4.2 Engagement associatif et citoyen							
<b>Interactions professionnelles***</b>							
Semaine d'études au sein des institutions européennes							
<b>Total du semestre sur</b>		<b>300</b>	<b>Capitalisation du semestre à partir de</b>			<b>150</b>	<b>points</b>

Les cours sont assurés en partie par des intervenants professionnels

\* Les enseignements prévus par cette UE sont exclusivement réservés aux étudiants en formation continue : les notes et les résultats de l'UE Formation continue ne sont pas prises en compte pour l'obtention du diplôme. Elles figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation

\*\* Les étudiants doivent obligatoirement participer au centre d'excellence Jean Monnet

\*\*\*\* Points bonus de 1 à 10 à rajouter au semestre. Les points peuvent être attribuées à l'étudiant qui suit assidument cette matière tout au long de l'année.